



SEINE-ET- MARNE

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2025

seine 
&marne
LE DÉPARTEMENT

FORUM DÉPARTEMENTAL DES ENS

Le mercredi 8 octobre 2025 à Provins, le Département a organisé le 1^{er} forum des Espaces Naturels Sensibles. L'objectif : présenter la *Charte départementale ENS 2025-2037*, signée par 32 communes et partager les grandes orientations pour préserver nos sites naturels.

Lien vers la vidéo :
**LES ESPACES
NATURELS
SENSIBLES DE LA
SEINE-ET-MARNE**





SOMMAIRE

6

L'année 2025 en bref

10

Direction générale
des services

16

Direction générale
adjointe de
l'administration
et des ressources

22

Direction générale
adjointe de la
solidarité

28

Direction générale
adjointe de
l'environnement,
des déplacements
et de l'aménagement
du territoire

36

Direction générale
adjointe de
l'éducation, de
l'attractivité et
des stratégies
départementales

ÉDITO



JEAN-FRANÇOIS PARIGI

Président du Département
de Seine-et-Marne



2025 a confirmé notre capacité à agir, malgré un contexte budgétaire contraint.

Agir pour les Seine-et-Marnais, c'est d'abord moderniser ce qui nous relie : avec l'inauguration du contournement de Guignes, la rénovation des RD 1004 et 1036, ou encore le barreau A 4/RD 96, nous avons concrétisé des infrastructures essentielles pour fluidifier les déplacements et sécuriser les trajets. Investir pour les routes, c'est l'engagement d'un réseau performant, au service de l'attractivité et du quotidien.

Agir pour l'avenir, c'est aussi protéger notre cadre de vie. L'organisation de la première édition des Assises départementales contre les dépôts sauvages marque à ce titre un tournant : face à un enjeu environnemental majeur, le Département impulse une mobilisation collective forte avec l'ensemble des acteurs concernés, pour tout à la fois innover en matière de prévention/sécurisation, renforcer la coordination de nos actions et partager les expériences terrain.

Agir pour la solidarité, c'est répondre aux fractures. La désertification médicale n'est pas une fatalité : la Rencontre départementale de la santé et le projet d'antennes universitaires, portés avec l'ARS, l'UPEC et le CHU Henri-Mondor, ouvrent des perspectives concrètes pour former et retenir les professionnels de santé. 170 participants à cette première édition, c'est la preuve que l'action collective fait sens.

Enfin, agir pour l'inclusion et l'éducation, c'est placer les jeunes et leur réussite au cœur de nos priorités. Les CDI-médiathèques de Jouy-le-Châtel et Villiers-Saint-Georges, fruit de notre collaboration avec les intercommunalités et les nouveaux collèges de Moussy-le-Neuf ou l'UEE de Meaux, incarnent cette volonté : des équipements hybrides, accessibles à tous, qui dynamisent le lien social et facilitent l'accès au savoir.

J'en suis convaincu : la réussite de ces projets repose tout à la fois sur l'expertise et l'engagement de nos agents, mais aussi sur la mobilisation de leur intelligence collective, plus que jamais levier d'efficience et de transformation.

À n'en pas douter, 2025 a été une année d'actions. 2026 sera celle de leur amplification, avec la même exigence : un Département qui protège, qui innove et qui rassemble.





À l'image de la couverture de ce rapport d'activité, les Espaces Naturels Sensibles ont occupé une place centrale en 2025. Le premier forum départemental « ENS et biodiversité », organisé le 8 octobre à Provins, a réuni élus et partenaires autour d'une ambition commune : préserver, valoriser et mieux faire connaître ces sites. La signature de la *Charte ENS 2025-2037* par 32 communes illustre cette mobilisation collective en faveur de la biodiversité et de l'attractivité du territoire.

Dans ce contexte, le Département a confirmé sa capacité à agir avec constance et ambition, malgré un environnement budgétaire exigeant. Modernisation des infrastructures, renforcement des mobilités, investissements dans les collèges et développement des CDI-médiathèques : autant de projets structurants menés pour préparer l'avenir tout en répondant aux besoins du quotidien.

Cette dynamique s'est également traduite par un engagement renforcé en faveur des solidarités. L'accompagnement des publics les plus fragiles, l'innovation dans les politiques d'insertion, ou encore les actions en matière de santé témoignent d'une action publique concrète et adaptée.

Au-delà des réalisations, cette année illustre la force du collectif : agents, élus et partenaires ont conjugué leurs expertises pour porter des projets utiles et durables. C'est dans cette exigence de coopération que le Département poursuit son action.



**CHRISTOPHE
DENIOT**

Directeur général des services

L'année 2025 en bref

COLLÈGES

Inauguration des collèges de Jouy-le-Châtel et Moussy-le-Neuf sans oublier l'inauguration de l'UEE au sein du collège Albert Camus à Meaux



Les inaugurations des collèges de Jouy-le-Châtel, de Moussy-le-Neuf et de l'unité d'enseignement externalisée (UEE) au collège Albert Camus de Meaux témoignent de la priorité donnée par le Département à l'éducation, à l'inclusion et à l'égalité des chances.

Ces projets concrétisent notre volonté d'offrir à chaque jeune des établissements modernes, sécurisés et adaptés, répondant aux besoins des générations futures. Parce qu'investir dans l'éducation, c'est investir dans l'avenir de la Seine-et-Marne, l'action départementale continue de placer les jeunes et leur réussite au cœur de ses priorités.

LECTURE PUBLIQUE

Inauguration des CDI-Médiathèques aux collèges de Jouy-le-Châtel et Villiers-Saint-Georges



Les CDI-Médiathèques inaugurés à Jouy-le-Châtel et Villiers-Saint-Georges illustrent le bon sens local et l'engagement du Département pour un service public de proximité. Ces équipements hybrides, alliant espaces scolaires, médiathèques et lieux de vie citoyenne, renforcent l'inclusion, la cohésion territoriale et l'égalité pour tous.

La coopération entre le Département et les intercommunalités démontre la force de la mutualisation et la capacité à innover pour répondre aux besoins des habitants. Véritables pôles de vie locale, ces CDI-Médiathèques incarnent un modèle d'initiative et symbolisent l'engagement du Département de placer habitants et jeunes au cœur de ses priorités.

SPORT

Classes sportives départementales

Le Département affirme son engagement en faveur de la jeunesse et du développement du sport à travers le déploiement des classes sportives départementales (CSD), véritables leviers structurant du parcours sportif des collégiens.

Les CSD favorisent l'excellence sportive tout en conciliant réussite scolaire et épanouissement personnel. Ces classes offrent aux collégiens la possibilité de bénéficier d'aménagements d'emploi du temps favorisant une pratique sportive renforcée.

Ce dispositif s'appuie sur les nombreux atouts du territoire : des équipements sportifs de qualité et un tissu associatif riche et reconnu. En mobilisant ces ressources, le Département affirme son ambition de faire de la Seine-et-Marne une véritable terre de sport.



ENVIRONNEMENT

Assises départementales de lutte contre les dépôts sauvages



Le 9 décembre 2025, le Département de Seine-et-Marne a organisé la première édition des *assises départementales de lutte contre les dépôts sauvages*, marquant une mobilisation collective forte face à un enjeu environnemental majeur.

Réunissant l'ensemble des acteurs concernés – communes, intercommunalités, syndicats de gestion des déchets, forces de l'ordre, autorités judiciaires, associations et partenaires techniques – cet événement a permis de partager les expériences de terrain et de renforcer la coordination des actions.

Il a également constitué un temps fort pour présenter les orientations du Département, notamment la mise à l'étude de dispositifs innovants tels que la photo-verbalisation sur les routes départementales, afin de mieux prévenir et sanctionner ces atteintes à l'environnement.

ROUTES

Contournement de Guignes



Le 20 novembre 2025, le Département de Seine-et-Marne a inauguré le contournement du centre-ville de Guignes, un aménagement structurant destiné à fluidifier le trafic et à améliorer la sécurité des déplacements sur un axe particulièrement fréquenté.

Réalisé pour un montant total de 17,2 millions d'euros, avec le soutien de la Région Île-de-France à hauteur de 7,1 millions d'euros, ce projet s'inscrit pleinement dans une logique d'aménagement durable.

Il s'accompagne en effet de mesures environnementales significatives, avec la création de 9 600 m² de zones humides et la plantation de 250 arbres, contribuant ainsi à concilier développement des infrastructures et préservation des équilibres naturels.

ROUTES

Travaux sur les RD 1036 et 1004

Le Département de Seine-et-Marne a poursuivi en 2025 les travaux d'aménagement et de modernisation des routes départementales RD 1004 et RD 1036, deux axes structurants pour la desserte et l'attractivité du territoire.

Ces opérations visent à améliorer la fluidité du trafic, à renforcer la sécurité des usagers et à accompagner le développement des bassins de vie concernés.

Elles s'inscrivent dans une stratégie globale d'entretien et d'adaptation du réseau routier départemental, intégrant également des exigences environnementales et de durabilité, afin de concilier performance des infrastructures et qualité du cadre de vie.

40 millions d'euros ont été investis par le Département pour les travaux de remise en état et 10 millions d'euros pour la réalisation des créneaux de dépassement.



ROUTES

Inauguration du Barreau A 4 / RD 96 de Bailly-Romainvilliers



Le 10 juillet 2025, le Département de Seine-et-Marne a inauguré le barreau reliant l'autoroute A 4 à la RD 96 à Bailly-Romainvilliers, une infrastructure stratégique visant à désengorger la ville d'une partie du trafic automobile.

Cet aménagement s'inscrit dans une politique volontariste en faveur de la sécurité des usagers, de la fluidité du trafic et du développement du territoire.

Le coût total de ces travaux s'élève à 6,4 millions d'euros, dont 3,7 millions d'euros financés par le Département.

ROUTES

Pose de la première pierre de la liaison routière de l'Est Francilien

La pose de la première pierre de la liaison de l'Est francilien, survenue le 7 octobre 2025, constitue une étape majeure dans la concrétisation de ce projet structurant pour le territoire seine-et-marnais.

Cette infrastructure, attendue de longue date, vise à améliorer significativement les conditions de circulation, à désenclaver certains bassins de vie et à renforcer l'attractivité économique du Département.

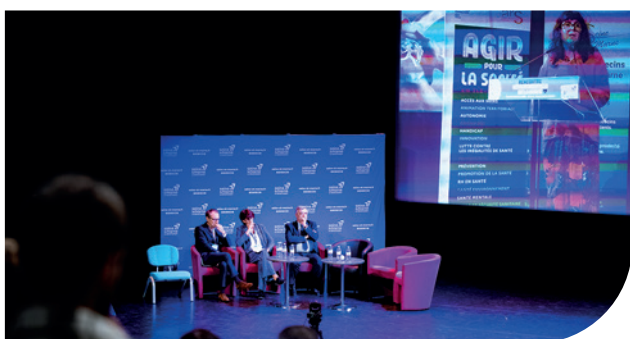
En facilitant les mobilités du quotidien et en soutenant le développement équilibré du territoire, cette opération illustre pleinement l'engagement du Département de Seine-et-Marne en faveur d'un aménagement durable, au service des habitants et des acteurs locaux.

D'un montant de 130 millions d'euros, cofinancés par le Département de Seine-et-Marne, la Région Île-de-France (65 millions d'euros), Paris Aéroport (ex-Aéroports de Paris, 1,9 million d'euros) et la communauté d'agglomération Roissy Pays de France (2 millions d'euros), sa mise en service est prévue à l'horizon 2030.



SANTÉ

La rencontre départementale de la santé et universitarisation



La première édition de la *rencontre départementale de la santé* s'est tenue le 14 octobre 2025 afin de renforcer l'attractivité du territoire et favoriser la coordination entre les professionnels de santé.

Aux côtés du Conseil départemental de l'Ordre des médecins de Seine-et-Marne, de l'Agence régionale de santé et de la Caisse primaire d'assurance maladie de Seine-et-Marne, cette rencontre avait pour objectif d'échanger autour des offres de soins réparties sur le territoire, les relations ville-hôpital et les institutions qui accompagnent les professionnels médicaux dans leurs parcours d'installation et leur exercice quotidien.

L'événement a rassemblé 170 participants, dont 19 internes et 58 médecins.

Par ailleurs, dans un contexte marqué par l'accentuation des inégalités territoriales de santé notamment liée à la pénurie de médecins généralistes et de soignants, ainsi que la saturation des urgences hospitalières, le Département a engagé, aux côtés de l'Agence régionale de santé, du CHU Henri-Mondor et de l'université Paris-Est-Créteil, une réflexion pour faire émerger des antennes universitaires en Seine-et-Marne.

Ce projet vise à offrir à chacun un parcours complet d'études de médecine sur l'ensemble du territoire par la formation et l'accompagnement des futurs professionnels de santé.

SALON DE L'ACHAT PUBLIC

Un évènement au service du dynamisme économique local

Le Salon départemental de l'achat public s'impose comme un rendez-vous incontournable pour rapprocher les entreprises et les acheteurs publics.

Grâce à un format innovant de sourcing inversé, il offre une visibilité concrète sur les projets et les opportunités du territoire.

Dans un contexte budgétaire contraint, il favorise l'accès des TPE-PME à la commande publique et renforce la confiance entre acteurs.

En 2026, avec plus de 400 participants pour la 4^e édition, son succès ne cesse de grandir.





DGS

Village nature

L'année 2025 a montré la capacité de la direction générale des services (DGS) à agir de manière innovante au service du territoire. À travers des coopérations renforcées, une mobilisation accrue de l'expertise interne et une organisation en constante évolution, les actions menées traduisent un engagement collectif au bénéfice des Seine-et-Marnais. Qu'il s'agisse de partenariats stratégiques, d'analyse des dynamiques territoriales, ou encore de gestion des instances, chaque levier contribue à renforcer l'efficacité de l'action départementale.

Accords de coopération



L'année 2025 a été riche pour l'ensemble des accords de coopération signés avec les partenaires structurants du territoire tels que Disneyland Paris, Aéroports de Paris, Orange, le château de Fontainebleau, la chambre des métiers et de l'artisanat ou encore la société Autoroutes Paris-Rhin-Rhône. Tous les services, par une dynamique transversale, pluridisciplinaire et des objectifs partagés ont œuvré au service des Seine-et-Marnais avec des actions en faveur de l'insertion pour l'emploi, de la préservation de l'environnement ou encore de l'attractivité du territoire.

En 2025, le Département de Seine-et-Marne et Villages nature ont signé un accord de coopération couvrant différents domaines, tels que le tourisme, le développement économique, l'emploi et la formation, l'environnement et le cadre de vie. Le Département est convaincu de la chance pour la Seine-et-Marne que constitue la présence de la destination Villages nature sur son territoire en matière touristique, économique et sociale. L'objectif est de poursuivre une relation constructive au bénéfice du territoire seine-et-marnais, de ses habitants et de ses entreprises.

Dans ce contexte, le Département et Villages nature ont convenu de travailler sur les thématiques suivantes :

- attractivité du territoire ;
- emploi, formation, insertion ;
- environnement et biodiversité ;
- logement/accessibilité ;
- sport.

Le Département et la Police nationale ont poursuivi leur collaboration en faveur de la sécurisation des espaces naturels sensibles départementaux : patrouilles équestres régulières destinées à accompagner les usagers, à faire respecter les bonnes pratiques et prévenir toute atteinte à la loi.

Dans ce cadre, le Département a subventionné l'achat d'un 3^e cheval qui a intégré la brigade équestre départementale de la Police nationale.

Gestion de crise

Hydros 25 : simulation d'une crue comparable à celle de 1910

Le Département a participé du 13 au 17 octobre 2025 à l'exercice Hydros 25 organisé par le préfet de Police, préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris. Cet exercice a simulé une crue majeure de la Seine, de la Marne et de leurs affluents en Île-de-France. Son objectif : tester les dispositifs opérationnels, les procédures d'évacuation et la continuité de l'action de l'État et du Département, afin de renforcer la préparation collective et mieux protéger les habitants face à ce type de risque. Hydros 25 comprenait une partie d'exercices sur table et une autre d'entraînements sur le terrain.

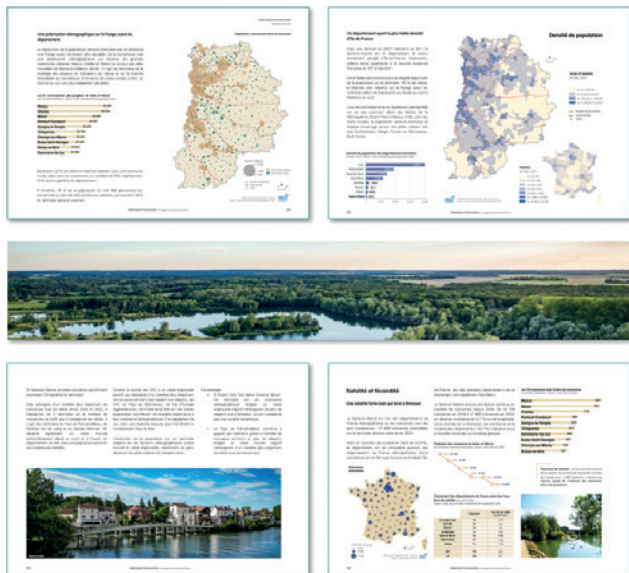
Réorganisation

Cette année a constitué une étape importante dans l'organisation de la direction générale des services (DGS), avec la mise en œuvre d'une réorganisation majeure reposant sur la fusion des deux secrétariats généraux.

Dans le cadre de ce secrétariat général unifié, sont regroupées les entités stratégiques et transversales suivantes :

- service assemblées ;
- observatoire départemental ;
- chargé de mission.

Des études et analyses territoriales à destination des agents et du grand public



L'année 2025 a permis à l'observatoire départemental de confirmer son rôle stratégique et transversal à travers l'analyse et la production d'études scientifiques sur les dynamiques du territoire seine-et-marnais. Les travaux de l'observatoire départemental s'inscrivent toujours au service de la population seine-et-marnaise en informant aussi bien le grand public que les acteurs du territoire (élus locaux, maires, EPCI, etc.).

En 2025, l'observatoire a réalisé un portrait du département de 200 pages qui sera publié en 2026. Cet ouvrage se concentre sur l'analyse d'indicateurs représentés sous forme de cartes et de graphiques et permettra de suivre les dynamiques sociodémographiques de la Seine-et-Marne, de les comparer aux autres départements et de suivre leurs évolutions.

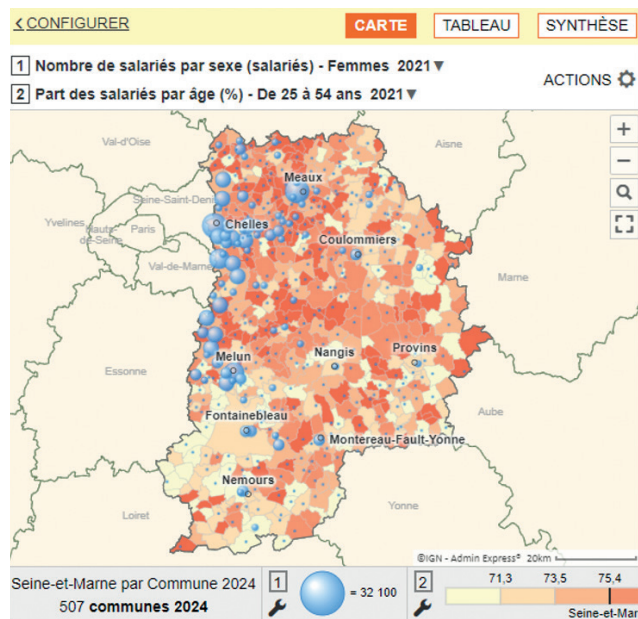
La publication de la newsletter de l'observatoire a été maintenue en 2025 avec 6 numéros. Ce format très court à destination de l'ensemble des agents permet de présenter un indicateur sociodémographique illustré par une carte, de promouvoir la culture de la donnée en interne et de favoriser les sollicitations de l'observatoire départemental.

L'expertise autour des données au service de la collectivité



En 2025, les sollicitations directes de l'observatoire départemental se sont multipliées. L'observatoire a développé son rôle transversal au sein de la collectivité à travers 68 collaborations (28 en 2023) avec les différentes directions (études et analyses de données, fourniture de chiffres clés, soutien méthodologique, soutien technique, recherche et fiabilisation de données, définition d'indicateurs et mise en place d'observatoires).

Le logiciel de datavisualisation de l'observatoire, Geoclip, intègre toujours un nombre croissant d'indicateurs. Un réseau de 80 utilisateurs référents permet d'accompagner la diffusion de ces données mais également de contribuer à l'amélioration de l'outil.



Service assemblées



Activité du service

En 2025, le service assemblées a poursuivi sa mission essentielle d'organisation, de préparation, de sécurisation juridique et de suivi des travaux des instances délibérantes du Département.

Au total, les élus départementaux se sont réunis à 55 reprises au cours de l'année, dans le cadre des différentes instances départementales :

- le Conseil départemental ;
- la commission permanente ;
- ainsi que les commissions thématiques.

Chiffres clés de l'année 2025

L'année 2025 a été marquée par un volume d'activité particulièrement significatif.

Les 7 séances du Conseil départemental et les 8 séances de la commission permanente ont représenté, à elles seules, près de 40 heures de réunions sur l'année.

Au total, 1091 actes administratifs ont été pris en charge par le service assemblées. Ce volume se répartit comme suit :

- 234 décisions du Président ;
- 857 délibérations, dont :
 - 328 délibérations du Conseil départemental ;
 - 529 délibérations de la commission permanente.

À cela s'ajoutent 112 publications officielles réalisées sur le site Internet du Département, contribuant à la diffusion de l'information institutionnelle.

Direction de l'audit du contrôle de gestion et de la mission Europe

Audit

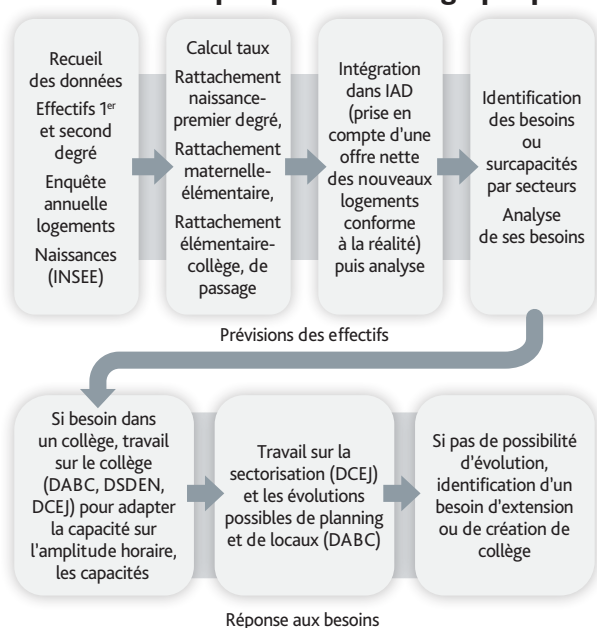
Parmi les sujets d'audit traités en 2025, celui de la prospective démographique scolaire peut plus particulièrement être retenu. C'est un sujet d'actualité et un enjeu important pour le territoire seine-et-marnais et le Département qui porte des investissements très importants pour les collèges publics.

En Seine-et-Marne, en 10 ans, le taux de natalité a baissé de 11 % et depuis 2020, le coût de la construction s'est envolé de 21 %.

Face à ce constat, s'assurer que les prévisions soient correctes pour confirmer la pertinence des investissements du Département dans le domaine de l'éducation est primordial.

Un travail avec le service de la prospective démographique de la DCEJ, avec l'observatoire départemental et avec la DABC a permis de faire le bilan des méthodes et outils mis en œuvre pour définir les futurs effectifs des collèges. Ce travail a été complété par un benchmark auprès de 3 autres Départements.

Schéma de la prospective démographique



Au final, ce travail a permis d'établir que depuis 2020, le service de la prospective démographique de la DCEJ a affiné sa méthode, notamment sur les prévisions de nouveaux logements qui ont un impact important sur les prévisions. Cela permet d'avoir depuis 2022 des prévisions plus fiables et plus stables.

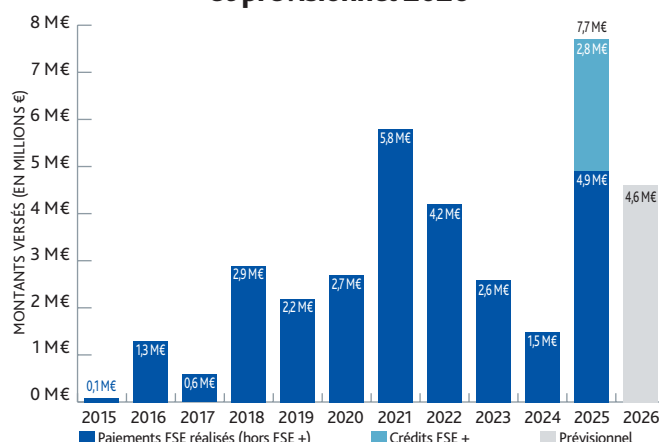
Par ailleurs, les services sont invités à développer une réflexion à 5 ans sur la baisse des effectifs dans les collèges les plus impactés et sur l'utilisation des bâtiments.

Un point sur le Fonds social européen (FSE / FSE+)

Le Fonds social européen est le principal instrument de l'Union européenne pour investir dans le capital humain et existe depuis 1957. Au Département, il permet de financer 25 à 30 % du budget des dispositifs d'insertion (hors RSA), soit environ 3 M€ par an. Entre 2015 et 2025, 31,7 M€ ont été perçus.

Le Département bénéficie d'une subvention globale par période de 7 ans ce qui permet de financer de nombreux dispositifs d'insertion du Département, notamment l'accompagnement vers l'emploi (AVE), la suppléance dans les collèges, le suivi des contrats aidés, les clauses d'insertion, les plans locaux à l'insertion et l'emploi (PLIE). Il soutient également des opérations internes, principalement le marché MASP (mesures d'accompagnement social personnalisé) et l'accompagnement social réalisé dans les maisons des solidarités.

Évolution annuelle des paiements FSE Réalisé 2015-2025 (dont FSE + en 2025) et prévisionnel 2026



Programmation 2014-2020

L'enveloppe initiale de 13,7 M€ a été portée à 29,1 M€. Le montant perçu s'élève à 28,9 M€, soit un taux de réalisation de 99,3 %. 167 dossiers ont été traités.

Programmation 2021-2027 (situation à fin 2025)

L'enveloppe globale est de 15,8 M€. 44 dossiers ont déjà été programmés pour un montant de 11,1 M€. 2,8 M€ ont été perçus. 4,6 M€ sont attendus en 2026.

Finances départementales

Après la nette chute du taux d'épargne constatée en 2023 à 9,9 % et confirmée en 2024 (6 %), il convient de noter en 2025 une légère remontée avec un taux de 7,5 %. En 2025, les dépenses réelles de fonctionnement présentent une augmentation de 34,5 M€ soit + 2,6 % par rapport au CA 2024, les recettes réelles de fonctionnement suivent la même tendance et augmentent cette année de 60,5 M€ (soit +4,3 %). Dès lors, l'épargne brute dégagée sur la section de fonctionnement est portée de 85,7 M€ au CA 2024 à 111,7 M€ au CA 2025.

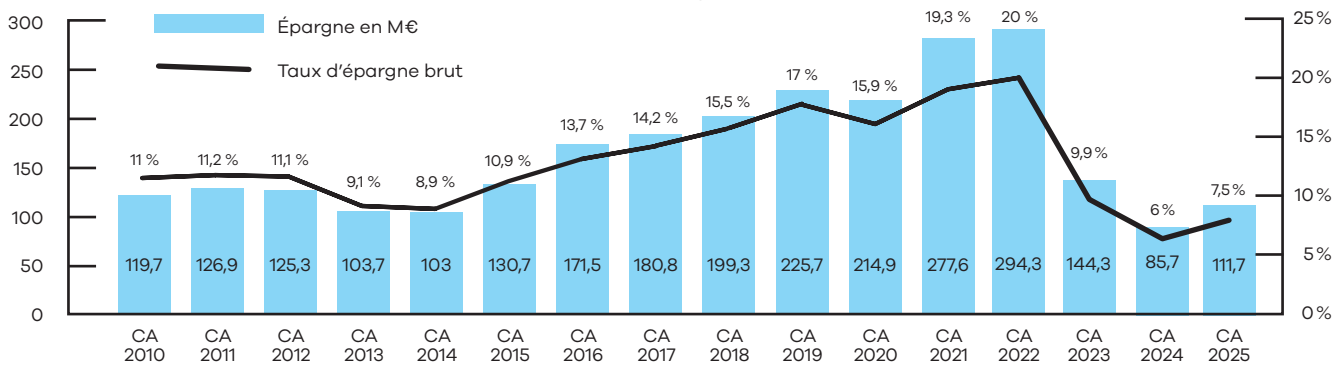
Au total, l'excédent de 2025 de 15,4 M€, se cumule avec l'excédent antérieur de 30,9 M€ pour conduire au résultat net disponible repris au budget supplémentaire 2026 à

hauteur de 46,3 M€, soit 45,2 M€ après couverture des reports de 1,1 M€.

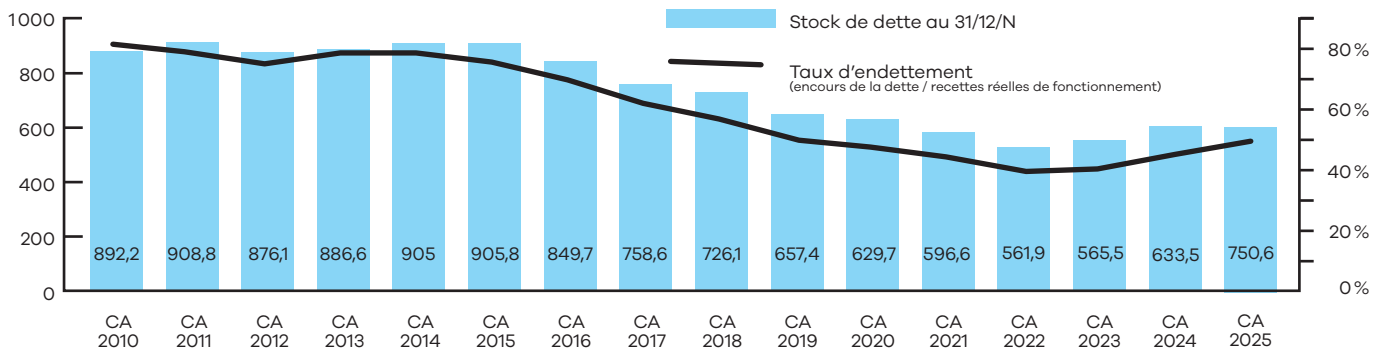
Dans le même temps, le stock de dette à long terme du Département a augmenté de 117,1 M€ en 2025, les remboursements (93,4 M€) étant inférieurs aux mobilisations d'emprunts à long terme (210,5 M€). Le stock de dette à long terme s'établit à 750,6 M€ à fin 2025 (contre 633,5 M€ à fin 2024).

Avec une épargne dégagée sur la section de fonctionnement de 111,7 M€, le ratio de solvabilité (rapport entre le stock de dette à long terme et l'épargne brute dégagée par la section de fonctionnement) s'établit à 6,7 ans contre 7,4 ans en 2024.

Évolution de l'épargne
(hors recettes exceptionnelles en 2012)



Évolution de l'encours de dette (en M€) et du taux d'endettement



Les **recettes réelles de fonctionnement** présentent, entre 2024 et 2025, une hausse globale de + 60,5 M€ succédant à une diminution de -29,6 M€ entre 2024 et 2025. Cette hausse provient, pour l'essentiel de l'évolution du produit des droits de mutation qui a enregistré une croissance de +22,6 % entre 2024 et 2025.

Le tableau des **dépenses de fonctionnement** présente, également, une progression de 2,6 % en 2025, avec des dépenses opérationnelles (hors fonds de péréquation et frais financiers) qui ont évolué de +2,6 % (contre +2,4 % en 2024).

La mission **solidarité** présente une progression soutenue de ses dépenses par rapport à celles de 2024 : +24,6 M€ pour un montant global de 780,4 M€.

Les dépenses de la mission **aménagement** ont légèrement progressé pour atteindre le montant de 202,9 M€ soit +0,9 % (en volume +1,9 M€ par rapport à 2024). La

mission du développement socio-éducatif et culturel est en augmentation de +18,6 % (soit +12,4 M€) pour un montant global de 79,2 M€, 87 % des dépenses concernent l'éducation.

On constate une diminution des dépenses de la mission **fonctionnelle** à 288,3 M€. Elle résulte d'une part des diminutions des réalisations faites au titre des ressources humaines (-2,7 % soit -6,4 M€), des moyens généraux (-5,7 % soit -1,6 M€) et d'autre part des augmentations des reversements de fiscalité (+11,4 % soit +3,3 M€).

Après plusieurs années de diminution, les **frais financiers** continuent de progresser (+4,1 %) pour atteindre 19,6 M€.

Après une forte progression en 2023 et 2024, les **dépenses d'équipement** marquent une pause cette année avec un montant réalisé de 284,5 M€, tout en restant bien supérieures à la moyenne constatée sur 5 ans (267,8 M€).



L'offre de service de la direction générale adjointe de l'administration et des ressources (DGAR) s'étoffe chaque année un peu plus pour accompagner avec efficacité et pragmatisme toutes les directions et chaque agent.

Les maîtres mots de cette collaboration active sont la transversalité et l'intelligence collective, pour pouvoir ensemble, concevoir et réaliser les projets.

329 M € de volume
d'achats global gérés à la DAPAJ

6 832 interventions techniques de la DMGS

13 950 arrêtés pris à la DRH

Passage à Windows 11
sur **30 000 PC** de collègues
et sur **3 500 postes** départementaux

Achat



La 4^e édition du salon départemental de l'achat public a réuni 530 participants dont 380 entreprises. L'objectif : rendre la commande publique plus accessible pour toutes les entreprises du territoire et notamment les TPE/PME. Cet événement a été l'occasion de la première remise des trophées de la clause d'insertion en Seine-et-Marne.

La structuration et la sécurisation de la fonction achat se sont parallèlement poursuivies avec notamment l'approbation d'un règlement intérieur des instances d'achat incluant les modalités de prévention des conflits d'intérêts. La collectivité s'est aussi dotée d'un outil digital de programmation de ses achats. Il aide à décloisonner et à favoriser le suivi des marchés via une porte d'entrée unique.

Gestion du patrimoine

Une recherche constante d'économies ou de nouvelles recettes

Des cessions de biens (terrains à Lagny-sur-Marne, ancien centre routier à Bray-sur-Seine, etc.) ou d'optimisation locative (renégociation ou résiliation de contrats et baux) ont été travaillées en ce sens en 2025.

L'année a aussi été marquée par la campagne de recensement de l'occupation des bureaux départementaux pour mettre à jour la représentation spatiale des services au regard de nouvelles organisations professionnelles.

Audit des contrats d'assurances de la collectivité

Une analyse des primes versées et des indemnités reçues a mis en évidence une augmentation de 30 % du montant total des primes (soit près de 3,5 millions d'euros en 2025). Ce travail a permis d'interroger l'opportunité de certains contrats et a conduit au non renouvellement de deux contrats. La remise en concurrence du contrat dommages aux biens a quant à elle permis de partir sur un nouveau contrat présentant des conditions financières acceptables malgré un contexte assurantiel très dégradé.

Plan de communication

Webinaires (achat durable, actes administratifs, probité, B.A.ba de la commande publique) et articles d'actualité sur les marchés publics publiés sur l'intranet Myriade témoignent d'une communication interne importante. Trois newsletters ont aussi été diffusées dont une relative aux conditions d'éligibilité des agents dans la perspective des élections municipales de mars 2026. Enfin, la DAPAJ poursuit ses actions de formation (marchés publics, actes administratifs, probité) avec deux nouvelles offres proposées en 2025 : l'achat en gré à gré sous exclusivité et la commande publique pour les managers.

Service imprimerie : la maîtrise éditoriale au service du Département



En 2025, le service imprimerie a conduit deux reprises en régie majeures : les éditions liées au Tzen 2 pour la direction des transports, et la publication interne de Regards (anciennement Diapason), jusqu'alors externalisée. Missionné par la direction de la communication et en lien constant avec elle, le service a travaillé plusieurs mois à la refonte graphique et rédactionnelle du journal interne des agents. L'impression des 4 200 exemplaires a été conduite sur une semaine pleine, intégralement en régie. Cette trajectoire traduit une logique claire : là où la régie est techniquement pertinente, la direction s'y engage en consolidant son expertise interne plutôt qu'en la sous-traitant.

Plateforme téléphonique et service relations usagers : un engagement de terrain

En 2025, le service a démontré sa capacité à absorber des charges nouvelles. Le soutien au dispositif Fraîcheur, consolidant le partenariat avec la DCEJ, a représenté en moyenne 14 % des appels traités sur l'année, mobilisant les agents pour accompagner les usagers dans leurs démarches d'inscription dématérialisée et répondre aux questions.

En parallèle, 5 500 factures retournées par La Poste au titre des plis non distribués ont été numérisées et transmises par mail, évitant toute rupture dans la relation avec les usagers concernés, illustrant la réactivité opérationnelle et l'engagement constant du service.



SSM pôle technique : des compétences internes mobilisées

Le pôle technique du service support et maintenance a développé en 2025 une offre de petits travaux en régie, en complément et en relais de la DABC, en s'appuyant sur les savoir-faire existants de l'équipe. Ces interventions ciblées - peinture, carrelage - permettent une réponse agile sur de petites surfaces, sans les contraintes calendaires d'une prestation externalisée. Parmi les réalisations de l'année : le rafraîchissement des bureaux sportifs à l'Hôtel du Département et rue de Belle Ombre, la remise en état de la tisanerie de la DAC, et l'intervention sur le rez-de-jardin de la direction des transports. Ces chantiers démontrent la capacité de la direction à intervenir vite, dans nos locaux, avec ses propres agents.

Reprise de la paie des assistants familiaux



Mené en transversalité avec la SDAF, la DSIN et le SPAMS, ce projet visant à sécuriser les pratiques a permis d'optimiser les outils, de fiabiliser les traitements, de redéfinir les processus tout en intégrant les gestionnaires dédiés à un collectif métier en DRH. Ce projet partenarial a pleinement atteint ses objectifs en renforçant la qualité de service à nos 347 assistants familiaux (rendez-vous, réponses écrites) et en contribuant à la relation de confiance.

De la GPEEC à la GEPP

Le passage de la GPEEC à la GEPP marque une évolution vers une gestion des ressources humaines plus dynamique et individualisée, centrée sur les parcours professionnels et l'anticipation des besoins. Face aux nombreux départs à la retraite à venir, la GEPP renforce l'analyse prospective, s'attache à la transmission des compétences et à l'adaptation des métiers, tout en s'appuyant sur une gouvernance partagée entre la DRH, les directions et les managers.

La première phase consistant en la création préalable d'un socle d'outils et de process partagés et opérationnels est en cours et a donné lieu à de nombreux échanges avec toutes les directions car la GEPP est l'affaire de tous !



La révision des prestations sociales

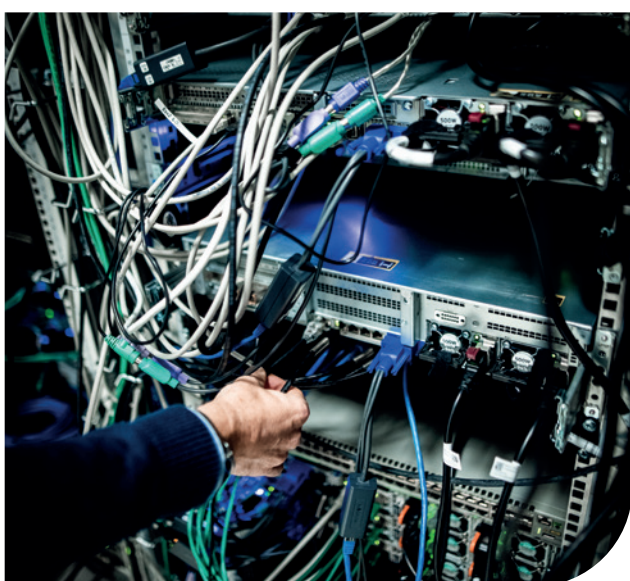
Les prestations sociales constituent un accompagnement essentiel tout au long de la vie professionnelle et personnelle des agents du Département. En 2025, la DRH a procédé à une analyse fine des aides servies afin de les faire évoluer en congruence avec les besoins de nos agents actifs.

Trois objectifs majeurs ont été poursuivis : améliorer l'accessibilité des prestations pour un plus grand nombre d'agents, simplifier les démarches afin de faciliter les demandes et les parcours et veiller à une gestion plus ciblée des aides. La mise en œuvre s'est faite au 1^{er} janvier 2026.

Aide au pilotage de la masse salariale

Outil d'aide à la décision, les maquettes de gestion élaborées en 2025 regroupent des indicateurs clés de suivi de la masse salariale par direction générale adjointe, déclinés par direction. Elles intègrent notamment les effectifs budgétaires et réels, les recrutements prévisionnels, les temps partiels, l'absentéisme, ainsi que les perspectives de départs. Dans un contexte contraint réglementairement et financièrement, ces éléments permettent lors de réunions mensuelles avec chaque DGA de réinterroger le fonctionnement des structures afin de prioriser l'allocation des moyens humains.

Modernisation et sécurité



Le déploiement d'une solution de télétravail plus ergonomique garantit désormais un accès fluide aux outils métiers et aux répertoires partagés, répondant aux besoins de mobilité tout en renforçant la sécurité de la navigation internet. Cette ouverture maîtrisée du SI s'est étendue aux partenaires de la DGAS (AAVE et PAT).

Le chantier massif de modernisation du parc informatique s'est concrétisé par le passage à Windows 11 sur 30 000 PC de collègues et sur 3 500 postes départementaux garantissant performance et protection des données à grande échelle.

Enfin, l'infrastructure réseau a été consolidée par la rénovation des baies sur une majorité de sites. Parallèlement, une campagne de renouvellement du parc mobile a été lancée, remplaçant les anciens terminaux par de nouveaux smartphones plus récents et adaptés aux usages professionnels quotidiens des agents.

Myriade

2025 marque l'ouverture de Myriade, fruit de deux projets structurants et complémentaires menés par la DGAR, la DSIN et la direction de la communication : la refonte de l'intranet, et la conception de nouveaux espaces collaboratifs avec la migration du contenu. L'équipe projet a mené de nombreux ateliers (recueil des besoins, conception ergonomique, spécifications fonctionnelles et techniques, etc.) et formé une centaine de référents communication et documentaires pour mettre en œuvre Myriade. Le travail se poursuit en 2026 avec l'accompagnement des agents, l'amélioration de l'expérience utilisateur et la mise en place de nouvelles fonctionnalités au sein de l'intranet et des 46 espaces collaboratifs.



Fraicheur

Après une première année scolaire où l'inscription à la restauration scolaire était entièrement papier, la DSIN et la DCEJ se sont attachées en 2025 à moderniser cette inscription et sa gestion en ligne en mettant en œuvre le « portail famille ». Cela a concerné 48 527 collégiens inscrits.

L'équipe projet a également travaillé à la stabilisation, à l'amélioration de l'application pour la gestion au quotidien des secrétaires généraux des collèges et à la mise en place d'indicateurs.

Le travail se poursuit en 2026 avec la préparation de la rentrée scolaire et la mise en place de nouvelles fonctionnalités à destination des usagers telle que la mise à disposition des informations de facturation.



DAPAJ

Juridique-
assurances



93 contentieux
actifs au 31.12.2025 (hors DGAS)

71 sinistres collèges et bâtiments
coût moyen 7 335 €



Achat
202
marchés
notifiés
en 2025

30,37 %
de fournisseurs 77

47,56 %
du montant des
achats sont réalisés
auprès d'entreprises
77 (soit 156,21 M€)

34 %
des marchés notifiés
comportent une
clause d'insertion
sociale

77 %
des marchés
notifiés comportent
une clause
environnementale

DSIN



640 téra
volume de
stockage



2 145
alertes de
sécurité bloquées



224 000
emails
de spams bloqués



143
applications gérées



14 860
PC portables



15 433
PC fixes

Dans les collèges

DMGS



141 707
appels
pris en charge
en 2025



4 651
imprimés
commandés
3 031 379
impressions
(N&B et couleurs)



Près de **7 000**
visiteurs accueillis
sur le site de l'Hôtel
du Département



685
contrôles qualité
des prestations de
nettoyage des locaux
et de gardiennage



77
déménagements
réalisés en régie

DRH

338
accompagnements
individuels

747
entretiens

8,49 %
taux
d'emploi
des BOETH
bénéficiaires de l'obligation
d'emploi de travailleurs
handicapés

Participation
à plus de
40
salons
et forums
de l'emploi

304
stagiaires
22
nouveaux
apprentis
accueillis

11
journées
d'accueil
des nouveaux
arrivants

149
assistants
de prévention
72 dans les collèges
et 77 hors collèges

75 %
d'agents
formés



En 2025, la direction générale adjointe de la solidarité (DGAS) a réaffirmé son engagement solidaire. De l'insertion via la loi pour le plein emploi à l'autonomie des seniors, jusqu'à la protection de l'enfance, nous innovons pour chaque parcours afin de bâtir un avenir inclusif.

1 404 agents

Effectifs DGAS (MDS et siège)

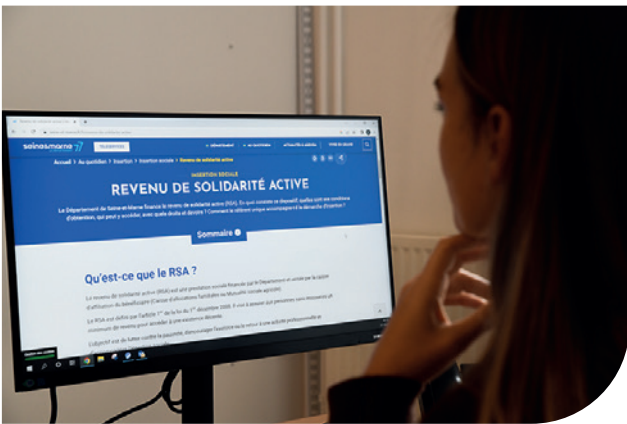
30 234 foyers

allocataires RSA

6 357 enfants ou jeunes majeurs
bénéficiant d'une mesure de l'ASE

6 920 assistants maternels suivis

La mise en œuvre de la loi plein emploi



La loi pour le plein emploi transforme l'accompagnement des allocataires du RSA en renforçant l'orientation et le suivi des parcours. Le Département a travaillé afin que l'orientation des publics soit plus rapide et adaptée aux besoins des allocataires, en partenariat renforcé avec France Travail. Le déploiement du module VIESION à compter de mars 2026 constitue à cet égard un levier structurant : il centralise les informations, assure la traçabilité des actions et facilite le partage sécurisé des données entre partenaires. Par ailleurs, le système rénové de sanctions, appliqué dans notre département depuis juin 2025, vise à renforcer l'effectivité des droits et devoirs, en instaurant des mesures fortes en lien avec la politique dite du juste droit. L'ensemble contribue à un accompagnement plus réactif, personnalisé et efficace vers l'insertion durable.

Deux nouvelles actions d'insertion

En lien avec la loi pour le plein emploi, l'offre d'insertion du Département a été repensée afin d'intensifier les parcours grâce à la mobilisation d'une offre étoffée. Ainsi, deux nouvelles actions sont créées :

- « Parcours santé remobilisation » va apporter aux allocataires du RSA un premier niveau d'information et d'accompagnement en lien avec la santé ;
- Inersation'aile est un dispositif court permettant la remobilisation à travers une (re)prise de confiance en soi.

Le logement des jeunes sortant de l'ASE, une action transversale



Le Département a engagé un important travail pour faciliter la sortie dans de bonnes conditions des jeunes de l'aide sociale à l'enfance (ASE), qui mobilise les agents de la DPEF, des MDS et de la DIHCS. En particulier, un effort a été mis sur l'accès au logement, plus difficile pour ces jeunes.

Mise en place de la gestion en flux et ouverture du contingent

La loi ÉLAN adoptée en 2018 a posé l'obligation de la gestion en flux des contingents de réservation des logements sociaux : elle supprime la notion de logements réservés et instaure un flux annuel de logements à orienter.

Le premier bilan 2025 établit un nombre de logements orientés deux fois supérieur aux objectifs annuels et 63 logements attribués ; d'abord aux agents, puis aux jeunes sortant de l'ASE et aux femmes victimes de violences.

2025, une logique de parcours pour l'autonomie



Le soutien à domicile des personnes âgées et en situation de handicap se conçoit comme une logique de parcours articulant des services autonomie à domicile, des offres de logements intermédiaires, des équipes en appui aux situations complexes. En 2025, la direction de l'autonomie a soutenu les opérateurs de proximité via les actions de prévention de la commission des financeurs, l'aide à la mobilité, l'aide à l'investissement pour les habitats partagés, et l'accompagnement vers la création de services mixtes (soins infirmiers et aide à domicile).

Quand le maintien à domicile n'est plus possible ou n'est plus la demande de la personne, le Département accompagne la transformation de l'offre médico-sociale avec en 2025, l'ouverture de l'établissement Jacques Chirac à Provins qui offre 10 places d'accueil de jour et 45 places d'hébergement et la transformation de 2 foyers d'hébergement en établissements d'accueil non médicalisés, les Meuniers et Roselière, de l'ADAPEI77.

La reconnaissance mutuelle au service des seniors

Le Département s'engage dans la simplification des procédures de demandes de soutien au maintien à domicile des seniors grâce à la reconnaissance mutuelle des évaluations. Que la personne sollicite sa caisse de retraite ou le Département, elle est assurée d'une réponse adaptée à son degré d'autonomie. La Seine-et-Marne a renouvelé sa convention CNAV et MSA en 2025 via le nouveau formulaire national. Il s'agit d'un gain de temps et de sécurisation des parcours.

Un réseau de logements partagés se développe

Le Département accompagne les porteurs de projet des habitats adaptés-partagés-inclusifs (HAPI) dans le développement de cet habitat intermédiaire qui permet de vivre chez soi mais pas tout seul, puisque ces logements incluent un espace de vie collective. Actuellement, il y a 16 HAPI ouverts en Seine-et-Marne pour 123 habitants (81 PA et 42 PH).



L'accompagnement de la réforme des SAD

Le rapprochement entre les services infirmiers et les services autonomie à domicile (SAD) a été fortement accompagné par le Département sur le plan des études juridiques et financières. C'est une contribution à une meilleure attractivité des métiers du maintien à domicile. Quant aux familles, elles attendent des interventions mieux coordonnées entre professionnels.

Transformation des mesures de milieu ouvert personnalisée



Le Département a engagé la transformation de l'ensemble des mesures de milieu ouvert, à modalité simple ou renforcée pour mettre en place une seule mesure d'action éducative personnalisée. Cinq prestataires (ADSEA77, CITHéA 94/77, SOS Jeunesse, Espoir et Cognacq-Jay) sont habilités depuis le mois d'octobre 2025 à exercer au total 3 778 mesures, dans un cadre administratif et judiciaire.

Cette transformation, à laquelle ont été associés les opérateurs et les juridictions, vise à optimiser les interventions des services, limiter les listes d'attente, répondre au plus près des besoins des mineurs et des familles en pouvant moduler la fréquence et l'intensité des interventions.

Parallèlement, le Département s'est engagé dans la contractualisation de contrats pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec les associations prestataires.

Réorganisation de la direction

La DPEF s'est réorganisée en 2025 autour de 3 principes :

- respecter des circuits courts ;
- centraliser la recherche de place ;
- développer les modes d'accueil familiaux.

Les principaux changements issus de cette réorganisation sont les suivants :

- recomposition des sous-directions : l'une centrée sur l'enfant et l'autre sur l'accueil ;
- création d'une plateforme de coordination, de suivi et de recherche des places ;
- création de deux pôles au sein du service protection de l'enfance : accueil physique et milieu ouvert.

Instauration de la commission parcours jeunes : pôle missions et expertise

La commission parcours jeunes, instaurée en janvier 2025, a pour objectif d'étudier l'ensemble des demandes de contrats jeunes majeurs. Elle statue à la fois sur l'octroi ou le refus du contrat, ainsi que sur sa modalité (contrat d'hébergement jeune majeur ou contrat d'allocation jeune majeur) et sa durée. En 2025, la commission a étudié 439 demandes.

Signature du protocole relatif aux informations préoccupantes

Le nouveau protocole des informations préoccupantes a été signé le 4 décembre 2025 par les tribunaux judiciaires, l'Ordre des médecins, l'Éducation nationale, les forces de sécurité, la DTPJJ et le Préfet, assorti d'un guide pour les partenaires pour accompagner les signalants, développer la prévention et officialiser le formulaire départemental de saisine de la CRIP.



Signature du protocole des informations préoccupantes

DPMIPS

DIRECTION DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE
ET DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ

Déploiement du programme « Parents à petits pas »



L'inauguration du local du dispositif « Parents à Petits Pas » à Villeparisis a constitué un temps fort de l'année, venant valoriser une action déployée dès 2023.

Porté par le Département de Seine-et-Marne et soutenu par l'ARS dans le cadre du contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance, ce projet s'inscrit dans une logique de prévention précoce, au cœur des missions de la PMI.

Concrètement, les familles de Villeparisis et de Mitry-Mory sont suivies par une équipe pluriprofessionnelle, dès la grossesse et jusqu'aux 4 ans de l'enfant, pour des temps de discussion et de jeux partagés au local et/ou accompagnées vers les structures du territoire - médiathèque, ludothèque, centre social - afin de soutenir leur autonomie.

Rencontre départementale santé



Le 14 octobre 2025, a été organisée la 1^{re} Rencontre départementale de la santé, en lien avec le Conseil départemental de l'ordre des médecins, la délégation départementale de l'ARS et la CPAM 77. L'événement a réuni 171 participants dont 77 médecins et internes.

Des tables rondes ont mis en lumière l'expertise santé du territoire. Des stands ont permis aux visiteurs de s'informer sur les possibilités d'exercice en Seine-et-Marne.

Évolution réglementation modes d'accueil

Plusieurs textes réglementaires sont parus en 2025 concernant les crèches et assistants maternels, visant à améliorer la qualité de l'accueil, garantir la santé et la sécurité des enfants, mieux vérifier les antécédents judiciaires, harmoniser les procédures d'autorisation et renforcer les pouvoirs de contrôle de la PMI. Pour accompagner ces évolutions, la PMI a mis en place un accompagnement renforcé des structures et professionnels (guides, mailings, courriers, réunions, ateliers) ainsi que des élus locaux.

Forums métiers de l'enfance 2025

Deux forums des métiers de l'enfance et petite enfance ont eu lieu au Mesnil-Amelot et à Saint-Pierre-lès-Nemours, réunissant 810 visiteurs et 120 exposants. Grâce à une mobilisation partenariale forte et des formats immersifs, ils contribuent à valoriser ces métiers et susciter des vocations pour ce secteur en tension. Pour une meilleure couverture du territoire, une évolution vers des formats plus ciblés, interactifs et territorialisés, est engagée.



DPMIPS

6 920

**assistants
maternels
suivis**

dont 260
nouvellement
agrés

Pédiatrie



4 895
consultations
médicales



11 875
consultations
puéricultrices



274
actes de vaccination
effectués

Santé de la femme, santé sexuelle



408

interventions de sensibilisation
à la vie affective et sexuelle auprès
de collégiens et adolescents



2 446 entretiens/
consultations
en santé sexuelle



1 107
entretiens
prénataux précoces



547
actions
de prévention



200
IVG médicamenteuses
réalisées

DPEF



**349 assistants
familiaux**
pour 668 accueils

6 357

**enfants ou jeunes
majeurs** bénéficiant
d'une mesure de l'ASE

3 131

**enfants ou jeunes
majeurs** confiés
à l'ASE, dont 719 MNA

2 374

jeunes entrés
à l'ASE en 2025

DA



496 signalements
personnes majeures
vulnérables

Bénéficiaires

6 130
PCH

5 826
APA- E

12 551
APA-D

4 084
ASH PA/PH

DIHCS

RSA



30 234
allocataires du RSA
foyers allocataires
au 31 décembre 2025

216,6 M €
budget allocation

Habitat



7 160 personnes aidées
dans le cadre du FSL
dont 66 % pour l'acquittement
de factures d'énergie

175 ménages aidés
au titre de l'amélioration
de l'habitat

Insertion



220 139,86 €
aides individuelles
attribuées dans le cadre du FAJ

1 014 699 €
investis pour l'insertion
des jeunes



Portant l'essentiel de l'investissement du Département, la direction générale adjointe de l'aménagement (DGAA) déploie de nouvelles infrastructures d'envergure – Liaison routière de l'Est Francilien, Tzen2 – construit de nouveaux collèges, aide les communes et intercommunalités et définit des projets structurants pour le territoire : *Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles, Plan départemental de l'eau, lutte contre les dépôts sauvages, etc.* C'est ici et maintenant que se façonne l'avenir de la Seine-et-Marne !

790 agents

100,6 M €

budget de fonctionnement

259,8 M €

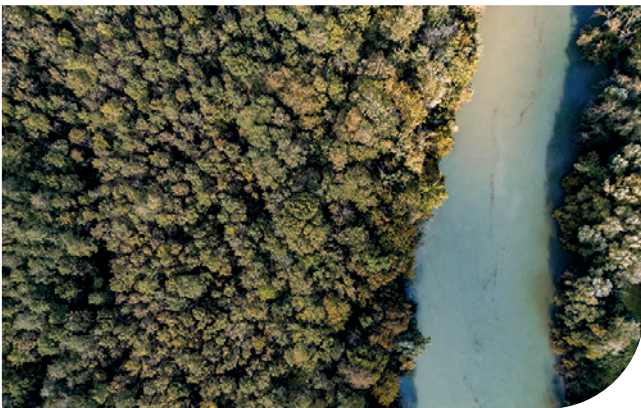
budget d'investissement

313 rapports

présentés en assemblées
(conseil et commission)

En 2025, la DEEA a concrétisé un travail structurant avec l'adoption de deux documents stratégiques majeurs : le *Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles (SDENS) 2025-2037* et la stratégie 2025-2030 du *Plan départemental de l'eau (PDE)*. Parallèlement, l'année a été marquée par le lancement d'un chantier d'ampleur en matière de lutte contre les dépôts sauvages, traduisant la volonté du Département d'apporter des réponses opérationnelles à cet enjeu majeur pour le territoire.

Un nouveau *Schéma départemental des espaces naturels sensibles (SDENS)* pour structurer l'action à long terme



Adopté en juin 2025, le SDENS constitue la feuille de route départementale en matière de biodiversité. Il vise à concilier la préservation des milieux naturels et l'accès à la nature pour tous. Présenté lors du forum départemental des ENS à Provins, il a permis de mobiliser largement les partenaires autour de priorités partagées : renforcer la connaissance écologique, structurer un maillage territorial cohérent et développer l'ouverture au public.

Cette dynamique s'est accompagnée d'une campagne de communication innovante « Les ENS vus du ciel », mettant en lumière, à travers des images aériennes, la richesse et la fragilité de ces espaces. Déployée via des expositions itinérantes et des supports numériques, elle contribue à renforcer la notoriété des ENS et la sensibilisation du grand public.

Une nouvelle dynamique pour la politique de l'eau et le lancement du PDE 2025-2030



Le Département a également lancé, lors du forum départemental de l'eau, la stratégie 2025-2030 du 4^e PDE. Construite avec l'ensemble des acteurs du territoire, elle est articulée autour de 3 priorités : la résilience face aux aléas climatiques, l'aménagement durable et la qualité de l'eau.

Dans ce cadre, le Département a adopté en décembre 2025 une nouvelle politique de l'eau, afin de l'aligner avec les orientations du 4^e *Plan départemental de l'eau* et d'adapter son intervention aux enjeux identifiés.

Une mobilisation collective renforcée contre les dépôts sauvages



Le Département a organisé les assises départementales de lutte contre les dépôts sauvages en décembre 2025, réunissant l'ensemble des acteurs concernés. Cet événement a permis de partager les constats, valoriser les outils existants et engager de nouvelles coopérations, notamment en matière de répression, et réfléchir à une nouvelle structure destinée à lutter contre ce phénomène.

Projet d'aménagement pour l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle 2035/2050



En 2025, Aéroports de Paris a présenté son nouveau plan d'aménagement pour Paris-Charles-de-Gaulle à l'horizon 2035/2050. Face aux enjeux de compétitivité avec les grands hubs internationaux, ce projet repose sur 3 objectifs majeurs :

- accompagner une croissance maîtrisée du trafic aérien (estimée entre 1 et 1,5 % par an sur vingt ans) ;
- engager la transformation vers un modèle d'aéroport décarboné ;
- soutenir une dynamique d'emploi avec la création de 10 000 postes et le renouvellement de près de 30 000 emplois d'ici 2035.

Le coût global du projet est estimé entre 3,5 et 4 milliards d'euros, financés sur les fonds propres du Groupe ADP.

Afin d'évaluer les impacts pour la Seine-et-Marne, la DADT et les directions concernées se sont pleinement mobilisées dans la concertation publique en participant aux réunions et ateliers collectifs. Ce travail transversal a permis au Département d'élaborer un cahier d'acteur exprimant un soutien global au projet tout en formulant plusieurs attentes :

- améliorer les mobilités et l'accessibilité à la plateforme ;
- renforcer l'attractivité des métiers de la filière 3A (aéronautique, aérien et aéroportuaire) et adapter des formations ;
- accentuer le travail avec les acteurs de l'emploi pour favoriser les recrutements, notamment des jeunes et des publics éloignés de l'emploi.

Le Département prévoit en 2026 la conclusion d'un nouvel accord de coopération avec le Groupe ADP pour une durée de 5 ans.

SDRIF-E

Le *Schéma directeur de la Région Île-de-France environnemental* (SDRIF-E) est le document de référence pour la planification territoriale stratégique. Entré en vigueur en juin 2025, il met en place le zéro artificialisation nette (ZAN) avec 3 987 ha mobilisables et 37 021 ha protégés jusqu'en 2040. La DADT a évalué les impacts des projets départementaux pour concilier sobriété foncière et développement.

Signature du PPA Villaroche



Le pôle d'activités de Paris-Villaroche, situé sur le territoire des deux agglomérations de Grand Paris Sud (GPS) et de Melun-Val-de-Seine (CAMVS), représente un potentiel de 207 ha pour le développement de l'industrie francilienne. Le *Projet partenarial d'aménagement* (PPA) signé fin 2025 par l'État, la CAMVS, GPS et le Département structure la gouvernance et définit les plans d'actions et de financements.

Diagnostics territoriaux

En 2025, 4 diagnostics territoriaux ont été réalisés et actualisés : communautés d'agglomération Pays de Meaux et Marne et Gondoire ainsi que pour les communautés de communes du Provinois et de Brie Rivières et Châteaux. Mobilisant 12 directions et 3 partenaires, cette démarche objective les dynamiques locales, structure les priorités d'actions et le dialogue avec les EPCI.



Tzen 2 : les travaux de la nouvelle ligne de bus à haut niveau de service avancent à grands pas

Lancés en 2024, les travaux du Tzen 2 au nord de Melun respectent le calendrier prévu avec près de 10 km de plateforme livrés fin 2025 sur les 19 prévus.

En centre-ville de Melun, la place Saint-Jean s'est transformée en anticipant l'arrivée du Tzen 2, tandis que le projet sur l'avenue Thiers a été repensé pour accueillir des pistes cyclables.

Mission Transport à la Demande (TàD)

La mission confiée par Valérie Péresse, présidente d'Île-de-France Mobilités (IDFM) à Brice Rabaste, vice-président en charge des Transports, visait à examiner la performance, la lisibilité et l'adéquation du Transport à la Demande (TàD) aux besoins des territoires peu denses et périurbains franciliens. Conduite avec IDFM, elle s'est appuyée sur une phase de concertation associant collectivités et acteurs opérationnels, complétée par des retours d'expérience et l'analyse d'autres modèles. L'objectif était d'établir un diagnostic des services existants en analysant leur performance et leur articulation avec

les réseaux structurants, et formuler des propositions d'amélioration à court et moyen terme.

L'analyse a confirmé l'utilité du TàD pour le rabattement vers les gares, la desserte fine et la réduction des inégalités territoriales. Elle met toutefois en évidence plusieurs fragilités : manque de visibilité, complexité pour les usagers, taux d'annulation encore élevés, pratiques hétérogènes et coordination perfectible.

La direction des transports a joué un rôle d'expertise et de coordination territoriale à l'élaboration du diagnostic en consolidant des données d'exploitation et en apportant une lecture opérationnelle des réalités locales. Elle a également mobilisé les intercommunalités et relayé les attentes des élus et des usagers, garantissant un ancrage concret de la mission dans les bassins de vie concernés.

Elle s'est aussi impliquée dans la formulation de pistes d'amélioration en défendant une approche par bassins de mobilité et en soulignant la nécessité d'une meilleure intégration numérique, d'un pilotage renforcé de la qualité de service, d'une communication plus ambitieuse et d'une intermodalité plus fluide.

La mission précise ainsi les conditions de réussite du TàD en Île-de-France : un service lisible, fiable et mieux intégré aux réseaux existants, adapté aux réalités locales et reposant sur un renfort de moyens et une coopération accrue entre la Région, l'autorité organisatrice IDFM et les collectivités.

L'ouverture de 3 collèges pour la rentrée de septembre 2025

Dans le cadre de son « plan collèges », le Département poursuit son engagement pour répondre à la croissance démographique et améliorer les conditions d'accueil des élèves. Trois établissements ont ouvert leurs portes pour la rentrée de septembre 2025.

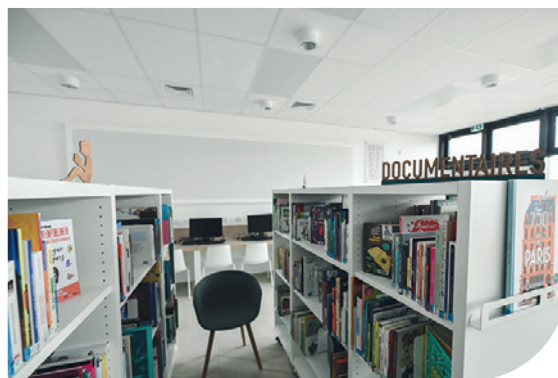
À Moussy-Le-Neuf, le collège « Jeanne Bonnardel Béguin », d'une capacité de 800 élèves, accueille les classes de la 6^e à la 4^e.

Inauguré en novembre 2025, il se distingue par sa conception conforme à la réglementation environnementale RE2020 et l'intégration d'un labyrinthe thermique innovant favorisant une régulation naturelle des températures en été comme en hiver.



Julie Thomas, chargée d'opérations du service des constructions et des réhabilitations a piloté cette construction, **d'un montant de 32 M€, réalisée en 19 mois.**

À Bussy-Saint-Georges, le collège « Joséphine Baker » a rouvert après 15 mois de travaux de confortation et de modernisation. Livré en 2024 et ouvert aux collégiens à la rentrée de septembre 2025, cette opération de 11,5 M€ a permis d'adapter l'établissement aux normes actuelles et d'améliorer son fonctionnement.



Le lancement des travaux de performance énergétique

Le Département a engagé une démarche ambitieuse de transition énergétique. En application du décret tertiaire, il vise une réduction des consommations de 40 % d'ici 2030. Le *Schéma directeur de l'énergie*, adopté en 2022, structure cette stratégie autour de la rénovation du bâti, du suivi des consommations et du développement des énergies renouvelables.

Les contrats de performance énergétique constituent le levier principal de cette action. En 2025, cinq sites ont bénéficié de travaux, dont le collège Hutinel à Gretz-Armainvilliers et le collège Beaumarchais à Meaux. Sur ce dernier, des interventions sur le système de chauffage-ventilation et l'installation de panneaux photovoltaïques permettront de renforcer l'efficacité énergétique et de développer l'autoconsommation locale.

À Jouy-le-Châtel, le collège « Jean-Jacques Barbaux », accompagné du CDI-médiathèque « Albert Camus » pour favoriser la lecture publique, répond à la hausse des effectifs à l'est du Département. D'une capacité initiale de 400 élèves extensible à 600, ce collège s'inscrit dans une logique d'équipement structurant pour le territoire.



Mathieu Grézanlé, chargé d'opérations au service des constructions et des réhabilitations, a piloté cette opération, **menée sur 24 mois, d'un montant de 20,8 M€.**

Lancement des travaux de la Liaison Routière de l'Est Francilien (LREF)

Les travaux, qui s'étendront jusqu'en 2030, ont démarré en septembre 2025 avec :

- la mise en place du balisage sur la RN3 ;
- la réalisation des accès de chantier ;
- la réalisation de la plateforme pour la base-vie du chantier.



Sécurité des agents, l'affaire de tous

En réponse au risque routier, le Département se mobilise pour protéger ses agents exposés. Une campagne de communication a été mise en place afin de sensibiliser les usagers de la route à plus de prudence vis-à-vis des personnes qui œuvrent au quotidien pour assurer leur sécurité : « *Respecter les zones de travaux et rester vigilant près des véhicules d'intervention, c'est protéger ceux qui œuvrent pour votre sécurité. Un simple geste — ralentir, lever le pied — peut leur sauver la vie. Ils travaillent pour vous, merci de penser à eux.* »

Protocole interservices de sécurisation des interventions sur routes départementales de Seine-et-Marne



En 2025, près de 3161 interventions ont été effectuées par les centres routiers : accidents de la circulation, interventions pour des arbres ou obstacles sur chaussée, etc. Elaboré en partenariat avec le SDIS, le SAMU et les forces de l'ordre (Police nationale et Gendarmerie nationale), le PISIR, approuvé en séance du 18 décembre 2025, a pour objectif d'améliorer la coordination des différents services lors des accidents, de renforcer la sécurité des intervenants mais aussi des usagers pour permettre des interventions en toute sécurité et un rétablissement rapide de la circulation.

Réfection de la RD 39 à Champagne-sur-Seine

Fin 2025, le Département a entamé son chantier de renforcement de la RD 39 (Avenue des acacias) à Champagne-sur-Seine. Bien qu'ayant déjà fait l'objet de précédents travaux, des fissurations persistaient sur 200 mètres de chaussée, laissant craindre un potentiel affaissement dû au trafic routier et aux conditions climatiques. D'impressionnants travaux ont donc été réalisés : démolition de chaussée, terrassement et surtout, la mise en place de 70 pieux métalliques ancrés à 10 m de profondeur et scellés dans le béton grâce à la mise en place d'un atelier mobile de fondation !

DR

82 M€

Budget
investissement266 km
de couches
de roulement
réhabilitées34
ouvrages d'art
réhabilités en
incluant les
entretiens courants912 640 m²
d'enduits superficiels
d'usures réalisés
par les agents
du Parc
départemental3 161
interventions
recensées sur
le réseau routier
départemental
dans le cadre
des astreintes

LREF

130 M€ HT

seine
& marne
LE DÉPARTEMENT

61 M€

Région
Île de France

65 M€

GROUPE ADP

1,9 M€

Roissy
Pays de
France

2 M€

6 km

de route créés

-40 %

du trafic à horizon 2040
sur la RD 2129 ouvrages d'art
8 bassins
hydrauliques créés30 000 m²de zones humides
préservés

DABC

134
collèges100
bâtiments
départementaux8 000
interventions
en moyenne
par an

131,5 M€

Budget
collèges
et bâtiments

DADT

Contrats CID/FAC/FA/CoR/FER

1 269 572,76 €
pour 83 dossiers
Bouclier sécurité en 2025

11,16 M€

5
contrats
CID

10,4 M€

22
contrats
FAC

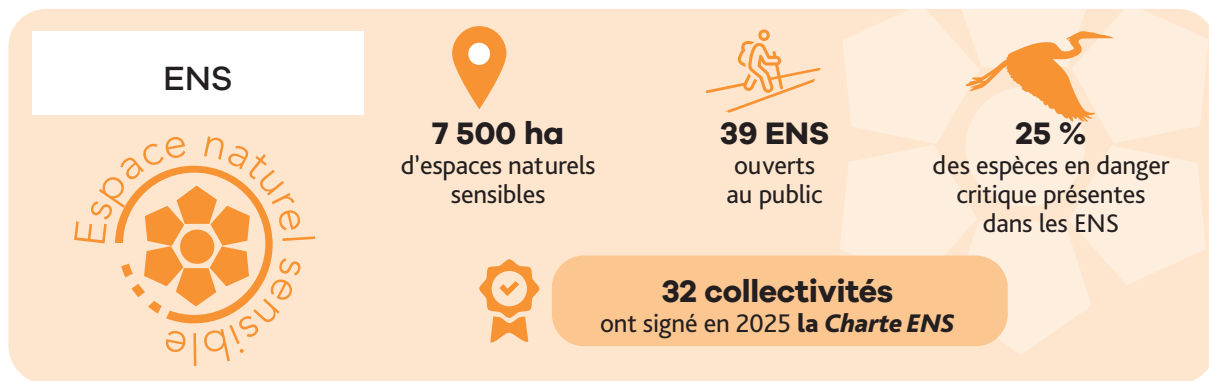
5,05 M€

37
contrats
ruraux

4,67 M€

230
dossiers
FER

DEFA



190 M€



Aides départementales mobilisées pour l'eau
depuis 2006

1 M€/an



Gestion des dépôts sauvages
sur les routes départementales

DT

Circuits spéciaux scolaires



8 579
élèves transportés*

10,75 M€

Bénéficiaires du forfait Imagine R subventionnés
(collégiens et des boursiers collégiens et lycéens)



40 388
élèves

10,6 M€

Cartes Améthyste



18 001
cartes délivrées
(+7,69 % par rapport à 2024)

4,2 M€

Circuits transports scolaire adapté



1 400
circuits
2 500
élèves handicapés transportés*

20 M€

*pour l'année scolaire 2025-2026



DGAE

2025 a rythmé les actions de la direction générale adjointe de l'éducation, de l'attractivité et des stratégies départementales (DGAE) en faveur de l'attractivité du territoire et de l'épanouissement des habitants, avec une vision tournée vers 2040. Entre nouveaux CDI-médiathèques, initiatives pour une restauration scolaire de qualité et lancement du marathon médiéval, le Département affirme ses ambitions.

+ de 2900 adultes et élèves
accueillis dans le cadre de l'offre culturelle et éducative des archives.

+ 15 000 randonneurs
lors de la randonnée des 3 châteaux

160 000 visiteurs accueillis
dans les 6 établissements culturels départementaux

1 300 000€ investis
pour l'aménagement des restaurants scolaires

Concrétisation du programme d'extension-réhabilitation



En 2025, le programme d'extension-réhabilitation du bâtiment des archives départementales de Seine-et-Marne s'est concrétisé. Ce projet vise à créer un bâtiment neuf d'une capacité de 33 km linéaires de collections. Ces travaux permettront un meilleur fonctionnement du bâtiment, une amélioration de la gestion climatique et une augmentation de sa capacité de conservation. À la suite d'un concours d'architecture, la collectivité a notifié ce marché au groupement d'entreprises Demathieu & Bard.

Le délai du marché est prévu sur 98 mois selon un découpage en trois phases. Le démarrage des travaux est programmé d'ici la fin de l'année 2026. Dans le cadre du projet, l'équipe lauréate propose la réalisation, en rez-de-jardin, d'une fresque historique intégrée à l'architecture, qui évoquera les faits marquants de l'histoire du territoire. Le coût de la partie neuve est estimé à environ 14,9 M€ HT (12,8 M€ de travaux, 1 M€ de mobilier et rayonnages, 1,1 M€ d'installations de chantier).

Consolidation du records management



La DADM a approfondi la démarche de records management au service des archives courantes et intermédiaires produites par la collectivité (mise en place du réseau des référents documentaires, renfort des thématiques sur le records management dans les formations sur l'archivage et fiches publiées sur Myriade).

Les rendez-vous des mardis

Le cycle « Les rendez-vous des mardis », consacré cette année à la gastronomie, a réuni 366 participants autour de 8 conférences explorant la thématique de l'alimentation, du néolithique à l'Empire, enrichies par une table ronde et une dégustation animée par les confréries du Brie. Cet événement a réuni 525 participants pour 9 conférences et 2 soirées spéciales, mettant en lumière notamment la Libération de Bois-le-Roi ou l'œuvre de Gustave Caillebotte.

Financement des projets de valorisation patrimoniale

Dans le cadre de sa politique culturelle, le Département met en œuvre, depuis 2022, une démarche visant à soutenir et financer les projets de valorisation patrimoniale des communes. Au cours de l'année 2025, les communes de Boutigny, Bellot et Varennes-sur-Seine ont vu leurs parcours patrimoniaux aboutir.

Les CDI-médiathèques : des lieux culturels et éducatifs innovants et ouverts à tous



Les CDI-médiathèques de Villiers-Saint-Georges et Jouy-le-Châtel, inaugurés en 2025, incarnent une innovation majeure pour l'accès à la culture et à la lecture en Seine-et-Marne, notamment dans les zones blanches. Ces équipements hybrides, à la fois centres de documentation et d'information pour les collégiens et médiathèques pour les habitants, sont le fruit d'une collaboration entre le Département, la communauté de communes du Provenois, le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de la Culture et la Région Île-de-France.

Dès leur ouverture, ils ont séduit le public, avec plus de 500 adhérents par établissement. Leur fonctionnement en réseau permet un partage des ressources et une diversification des collections. Le succès de ces lieux innovants, qui répondent à une volonté de renforcer l'équité territoriale, d'ouvrir les collèges sur leur environnement et d'optimiser l'usage des bâtiments publics, pourrait inspirer de nouveaux projets dans d'autres territoires ruraux du département.

Lecture publique et enseignements artistiques : deux schémas pour l'accès à la culture et l'équité territoriale

Le schéma départemental de la lecture publique, voté en 2025, et celui des enseignements artistiques, produit en 2025 et voté début 2026, traduisent la volonté du Département de favoriser l'accès des Seine-et-Marnais à la culture, notamment sur les secteurs où l'offre est moins présente et moins structurée : deux boîtes à outils, des moyens budgétaires, et une solide ingénierie à la disposition des territoires et des acteurs.

100 œuvres qui racontent le climat, avec le musée d'Orsay

Le musée d'Orsay a sélectionné 100 œuvres de sa collection « qui racontent le climat » et a invité 31 musées dans la France entière à accueillir plusieurs de ces œuvres afin de les faire dialoguer avec leurs propres collections.

Seuls 3 musées franciliens ont été retenus : les musées des peintres de Barbizon, de la Seine-et-Marne et Stéphane Mallarmé. Ils ont eu l'honneur d'accueillir 8 chefs-d'œuvre d'Orsay qui interrogent les enjeux du climat et de la biodiversité, présentés dans 3 expositions inédites qui ont accueilli près de 24 000 visiteurs.



Claude Monet, *Les Charbonniers dit aussi Les Déchargeurs de charbon*, vers 1875



Georges Seurat, *Étude pour « Une baignade à Asnières »*, 1883

Restauration scolaire : des marchés structurants pour une alimentation locale



Depuis plusieurs années, le Département a engagé une refonte de sa politique de restauration scolaire afin de proposer aux collégiens une alimentation responsable et locale, de qualité, de saison et issue des circuits courts.

Le Département a élaboré des marchés publics dédiés aux produits de négoce, pour soutenir durablement les filières agricoles et agro-alimentaires franciliennes tout en répondant aux exigences de la loi ÉGALIM, Climat et Résilience. Une phase de sourcing a permis d'identifier les capacités de production des agriculteurs et de rédiger un appel d'offres adapté à la réalité du territoire. Lancés en décembre 2024, les 27 lots composant ce marché ont été attribués en avril 2025. Ils ont ensuite été testés dans plusieurs collèges entre mai et juin, avant leur déploiement sur l'ensemble des établissements à la rentrée 2025. Cette étape visait à contrôler la conformité des livraisons et la qualité des produits, à accompagner les équipes de restauration et à recueillir le retour des collégiens.

Le Département se distingue également comme la plus grande collectivité engagée dans la démarche de la « bête à l'équilibre » en bovin et en ovin. Ce principe consiste à acheter directement auprès d'éleveurs seine-et-marnais une bête entière à un prix unique au kilo, puis de la confier à l'abattage et à la découpe aux entreprises bouchères titulaires des marchés. L'ensemble des pièces sont ensuite valorisées dans les menus proposés aux collégiens. Ce modèle vertueux renforce l'ancrage local de l'approvisionnement des produits servis dans les cuisines scolaires.

Innovation et engagement : les jeunes élus font bouger le territoire

Réunis au sein du Conseil départemental des jeunes depuis 2024, les élus transforment leurs idées en actions concrètes : sensibilisation au numérique responsable, valorisation du sport et de la culture par des capsules vidéo inspirantes, lutte contre les discriminations à travers un plaidoyer multicanal, création de podcasts dédiés à la biodiversité et développement d'un escape game éducatif. Leur objectif : renforcer citoyenneté, inclusion et réussite scolaire avec créativité.



Les classes sportives départementales (CSD) : rapprochement entre le sport civil et le sport scolaire



En créant les classes sportives départementales, le Département a permis le rapprochement entre le sport scolaire et le sport civil. L'aménagement des emplois du temps des élèves et le partenariat avec un club sportif local, durant le temps scolaire ou en fin d'après-midi, permet le développement d'une pratique orientée vers le haut niveau.

L'encadrement technique est assuré par un éducateur sportif de « l'Association », qualifié et diplômé, en responsabilité conjointe avec un professeur EPS du collège référent, sous-couvert du chef d'établissement. Ils conçoivent la définition du programme et des contenus de formation de la CSD et participent à l'évaluation de son fonctionnement.

Pour sa 2^e année scolaire de fonctionnement, le dispositif montre la volonté des acteurs de s'inscrire dans cette dynamique, qu'il conviendra d'étendre sur l'ensemble du territoire avec une nécessité de s'appuyer sur des clubs locaux en capacité de proposer ce nouvel encadrement.

Rando des 3 châteaux, un nouveau succès pour la 18^e édition



Le travail transversal et collaboratif de qualité mis en place entre les directions des sports, des routes, de la culture, des moyens généraux et de la communication, en lien étroit avec le Codérando 77 (Comité départemental de la randonnée pédestre) a de nouveau abouti à la pleine réussite de la 18^e édition de la manifestation, avec près de 15 000 randonneurs sur les 6 parcours proposés.

Marathon médiéval de Seine-et-Marne, le début d'une nouvelle aventure transversale



Les mêmes équipes se sont mobilisées dès le début de l'été 2025 pour lancer la préparation de la 1^{re} édition du marathon médiéval de Seine-et-Marne prévu le 10 mai 2026, en associant la DAPAJ pour le marché du prestataire sportif de la manifestation, et le comité départemental d'athlétisme. Ce nouvel événement sera tout à la fois sportif, ludique, festif avec les costumes et déguisements, mais aussi vecteur de valorisation du patrimoine médiéval seine-et-marnais au travers d'un partenariat avec la Fondation du patrimoine.

—Mécénat et prospective territoriale—

L'inclusion sportive : renouvellement du soutien de la caisse d'épargne Île-de-France



En 2025, la Caisse d'épargne Île-de-France renouvelle son engagement en faveur de l'inclusion sportive, aux côtés du Département de Seine-et-Marne.

Avec le soutien pluriannuel de MyMobility, ces soutiens financiers permettent de poursuivre les actions engagées en faveur des personnes en situation de handicap, en facilitant l'accès à la pratique sportive adaptée sur le territoire.

Modélisation 3D du site archéologique de la butte saint-louis

L'entreprise Sogéfra a de nouveau cette année mis son expertise au profit du patrimoine seine-et-marnais en réalisant un maillage 3D et des plans de coupe du site archéologique de la Butte Saint-Louis, situé en plein cœur de la forêt de Fontainebleau.

Ce mécénat de compétences permettra au Département de restituer virtuellement le site et de disposer d'un support numérique de médiation innovant pour valoriser le patrimoine archéologique auprès de tous les publics.

Seine-et-Marne 2040 Structuration de la démarche de prospective territoriale « Seine-et-Marne 2040 »

L'année 2025 a été marquée par le lancement de la démarche de prospective territoriale « Seine-et-Marne 2040 », dont l'objectif est d'anticiper les grandes transformations susceptibles d'affecter le territoire à l'horizon des 15 prochaines années. Dans un contexte marqué par l'accélération des transitions écologiques, économiques, démographiques et numériques, la prospective vise à éclairer l'action publique sur le temps long et à renforcer la capacité du territoire à s'adapter à des évolutions systémiques.

L'année 2025 a été consacrée à la réalisation du diagnostic prospectif territorial, conduit avec l'appui méthodologique du laboratoire d'idées Futuribles et nourri par des entretiens, ateliers et analyses documentaires. Ce travail a permis d'identifier les principales dynamiques d'évolution de la Seine-et-Marne et de structurer la réflexion autour de quatre défis prospectifs : attractivité territoriale et qualité de vie, réindustrialisation et filières stratégiques, impératif écologique et ressources, transformations numériques et intelligence artificielle. Cette étape constitue le socle de la démarche et prépare la phase suivante de construction de scénarios prospectifs pour le territoire.



DAC

TREMPIN^{#77}

130
dossiers de candidature
reçus pour la 7^e édition
de **Tremplin#77**



448 000 €
votés au profit des
**65 festivals et
manifestations**



160 000
visiteurs accueillis
dans les
**6 établissements
culturels**
départementaux



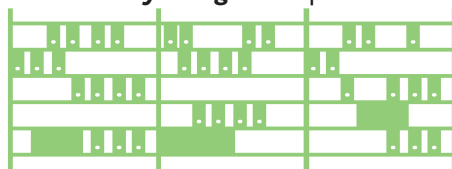
695
**professionnels
et bénévoles
des bibliothèques**
de Seine-et-Marne
formés dans le cadre des
55 journées de formation
organisées par la médiathèque
départementale

DADM

612
**mètre
linéaire**
Archives
papier

109 Go
archives numériques
collectées en 2025

40 890 ml
rayonnages occupés



Cleaning day
à l'échelle de la DGAE :

14 300 fichiers
soit 141 Go
éliminés

10 373
articles communiqués
en salle de lecture

2 425
recherches
par correspondance

6,2 millions
documents
accessibles en ligne

1 588 adultes et 1 315 élèves
accueillis dans le cadre de l'**offre culture
et éducative des archives**

DCEJ

9 299 457 €
Montant global
de la DGFC

Tour des métiers

118 interventions
dont 93 en collèges

Rentrée 2025

74 724
**collégiens
publics**
(avec SEGPA)

9 985
**collégiens
privés**
(sous contrat)

ENT 77

Collèges connectés

44,05
millions
connexions

218 677
comptes



504 500 €
pour 129 collèges

**Revalorisation
des biodéchets**



1 550 300 €

**Aménagement
mobilier des
collèges**



1 300 000 €

100 000 €
mobilier

1 200 000 €
gros matériel
de cuisine

**Aménagement
des restaurants
scolaires**



187 000 €

**Renouvellement
de la dotation
de vêtements
de travail des
agents des
collèges**



63 605,73 €
pour 55 collèges

86
**projets
locaux financés**

DS



Classes sportives départementales

21 collèges
15 disciplines

150 000 €



Parasport

+ de 200 clubs para-accueillants référencés au handiguide

2 conventions de partenariat avec les comités départementaux handisport et sport adapté

28 projets soutenus dans le cadre de l'AAP spécifique « développement du para-sport »

200 000 €



R3C

6 parcours proposées

15 000 randonneurs



Marathon médiéval

10 courses 400 m à 42,195 km

6 secteurs médiévaux référencés

17 communes traversées

+ 30 agents

mobilisés dès 2025 pour la préparation de l'événement.

Mécénat

financier

30 000 €

5 projets

de compétences

20 904 €

7 mécènes

en nature

12 600 €

2 événementiels

1 collecte de dons

S&M2040

20 entretiens avec des grands acteurs du territoire

4 ateliers thématiques réunissant plus de **120 participants**

4 « newsletters du futur » diffusées auprès des agents du Département

1 rencontre prospective



Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département

CS 50377

77010 Melun cedex

01 64 14 77 77

seine-et-marne.fr

